conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

# Basfoliar® Aktiv SL



Date de révision: Version: 3.9 Date de dernière parution: 23.12.2022 06.04.2023

Date de la première version publiée: 24.03.2016

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Basfoliar® Aktiv SL

UFI : XAT2-W0R4-A00K-JE08

# 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Engrais

mélange

# 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

: COMPO EXPERT France SAS Société

120, rue Jean Jaurès

F-92300 Levallois Perret cedex

Téléphone : +33 (0)1 41 05 49 44

Téléfax

Adresse e-mail de la personne responsable de

FDS

: fds-compo-expert@compo-expert.com

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h

Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463

#### **SECTION 2: Identification des dangers**

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

## Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

# 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

# Basfoliar® Aktiv SL



Version: 3.9 Date de révision: Date de révision: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

P101 En cas de consultation d'un médecin,

garder à disposition le récipient ou

l'étiquette. **Prévention:** 

P280 Porter des gants de protection/ un

équipement de protection des yeux/ du

visage.

Intervention:

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un

CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en

cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Laver abondamment à l'eau et au savon.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

## 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

# **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange liquide des sels organiques et inorganiques des

fertilzers.

# Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration
·	NoCE		(% w/w)
	Numéro		, ,
	d'enregistrement		

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

# Basfoliar® Aktiv SL



Version: 3.9 Date de révision:
Date de dernière parution: 23.12.2022 06.04.2023

Date de la première version publiée: 24.03.2016

acide phosphoreux	10294-56-1 233-663-1 01-2119488030-46- XXXX	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1A; H314	>= 1 - <= 5
Mono-potassium phosphite	13977-65-6 604-162-9 01-2119988836-13- 0022	Eye Irrit. 2; H319	>= 40 - <= 55

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## **SECTION 4: Premiers secours**

# 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du

savon.

En cas de contact avec les

yeux

: Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15

minutes et consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche.

Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin.

# 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

# Basfoliar® Aktiv SL



Date de révision: Version: 3.9 Date de dernière parution: 23.12.2022 06.04.2023

Date de la première version publiée: 24.03.2016

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Ce produit n'est pas inflammable.

appropriés Eau

Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre sèche

Sable

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

## 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas

respirer les fumées.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent Information supplémentaire

être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.

Contacter le producteur ou bien le fournisseur si des grandes

quantités ont été libérées involontairement

# 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la : Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas contaminer l'eau superficielle. protection de l'environnement

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice,

agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

# 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

# **SECTION 7: Manipulation et stockage**

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

# Basfoliar® Aktiv SL



Version: 3.9 Date de révision: Date de révision: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Conseils pour une

manipulation sans danger

: Protéger de la chaleur.

Éviter une exposition directe au soleil.

Indications pour la protection

contre l'incendie et

l'explosion

: Pas de précautions spéciales requises.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux

pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin

de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les

aires de stockage et les

conteneurs

: Protéger de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil.

Information supplémentaire

sur les conditions de

stockage

: Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conteneurs en polyéthylène Acier inoxydable

Température de stockage

recommandée

: 5 - 35 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations

concernan.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériel : Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-

butyle

Longueur des gants :

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

# Basfoliar® Aktiv SL



Version: 3.9 Date de révision:
Date de dernière parution: 23.12.2022 06.04.2023

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Chloroprène

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de

protection.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtement de protection

Protection respiratoire : Appareil respiratoire seulement en cas de formation

d'aérosol ou de brouillard.

Mesures de protection : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Ne pas contaminer l'eau superficielle.

# **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : de couleur /coloré(e)

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : env. 4,1, (20 °C)

Point/intervalle de fusion : env. 0 °C

Point/intervalle d'ébullition : env. 100 °C

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

# Basfoliar® Aktiv SL



Version: 3.9 Date de révision: Date de révision: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure

: Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : env. 1,38 g/cm³ (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: Non applicable

Température de

décomposition

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Non applicable

9.2 Autres informations

Tension superficielle : Donnée non disponible

#### SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

# **Basfoliar® Aktiv SL**



Version: 3.9 Date de révision:
Date de dernière parution: 23.12.2022 06.04.2023

Date de la première version publiée: 24.03.2016

## 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

# 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Méthode: Donnée non disponible

## 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Protéger de toute contamination.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

Métaux Nitrites

# 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : Ammoniac

dangereux

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

# Toxicité aiguë

# **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

# Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### **Produit:**

Remarques: Les solutions de travail n'irritent pas la peau.

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

### **Produit:**

Remarques: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### **Produit:**

Remarques: Aucun(e) à notre connaissance.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

# Basfoliar® Aktiv SL



Version: 3.9 Date de révision: Date de révision: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 24.03.2016

# mutagénicité sur les cellules germinales

#### **Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Ne contient pas de composants dangereux selon

SGH (Système Global Harmonisé)

# Cancérogénicité

#### **Produit:**

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

# Toxicité pour la reproduction

## **Produit:**

Effets sur la fertilité

Remarques: Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique

développement du fœtus p

pour la reproduction

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

#### **Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### **Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

# Information supplémentaire

Donnée non disponible

## **SECTION 12: Informations écologiques**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

# **Basfoliar® Aktiv SL**



Version: 3.9 Date de révision:

Date de dernière parution: 23.12.2022 06.04.2023

Date de la première version publiée: 24.03.2016

#### 12.1 Toxicité

#### **Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

# 12.2 Persistance et dégradabilité

# **Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Intrinsèquement biodégradable.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

# Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

### **Produit:**

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

# **Produit:**

Evaluation : Remarques: Non applicable

# 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

# 12.7 Autres effets néfastes

#### **Produit:**

Information écologique

supplémentaire

: Voir les informations transmises par le fabricant.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

# SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

Vérifier la réutilisation en agriculture.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux

réglementations locales.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

# Basfoliar® Aktiv SL



Version: 3.9 Date de révision:

Date de dernière parution: 23.12.2022 06.04.2023

Date de la première version publiée: 24.03.2016

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

## 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non pertinent

# **SECTION 15: Informations réglementaires**

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

# **SECTION 16: Autres informations**

## Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires

graves.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë
Eye Irrit. : Irritation oculaire
Skin Corr. : Corrosion cutanée

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

# Basfoliar® Aktiv SL



Version: 3.9 Date de révision: Date de dernière parution: 23.12.2022 06.04.2023

Date de la première version publiée: 24.03.2016

chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. -Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR -Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

# Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR